



OFFRE D'EMPLOI PERMANENT SAISONNIER

AGENT(E) AU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Municipalité de La Conception est un joyau où il fait bon vivre, où les citoyens sont heureux, tiennent à leur communauté et à la richesse des lieux, et où les amateurs de plein air gravent de magnifiques souvenirs dans leur mémoire!

La Conception bénéficie d'un vaste territoire naturel de plus de 140 km², englobant une trentaine de lacs, une magnifique rivière, des plages sablonneuses et des paysages à couper le souffle.

Travailler à La Conception, c'est rejoindre une équipe dynamique et rigoureuse, qui valorise un climat de travail des plus agréables.

Dans une volonté d'assurer une meilleure protection des milieux naturels sur son territoire, la Municipalité désire engager une ou un agent(e) au Service de l'urbanisme et de l'environnement. Le ou la titulaire du poste travaillera sous la supervision de la directrice du Service et aura comme principaux mandats d'effectuer l'inventaire des bandes riveraines d'un lac sélectionné et de réaliser divers suivis environnementaux, notamment en lien avec les installations septiques. Il ou elle effectuera les tâches suivantes :

- Réaliser les inspections des bandes riveraines ciblées afin de colliger un inventaire qui sera utilisé par le Service de l'urbanisme et l'environnement;
- Être la personne désignée pour répondre à toutes questions citoyennes en lien avec le contrôle de la végétation dans la bande riveraine;
- Réaliser des inspections relatives aux installations septiques;
- À l'aide des outils appropriés, effectuer les prises de mesures requises, prendre des photos et consigner les informations relevées sur le terrain;
- Effectuer des visites auprès des citoyens à des fins d'information et de sensibilisation;
- Signaler les cas de non-conformité et préparer des avis ou constats d'infractions;
- Assurer une communication optimale des dossiers auprès de l'équipe du Service de l'urbanisme et de l'environnement;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation relative à la protection des milieux humides et hydriques, un atout;

- Posséder des connaissances en lien avec l'identification des plantes, un atout.

Aptitudes et habiletés

- Expérience et facilité à travailler sur le terrain;
- Avoir à cœur la protection de l'environnement;
- Posséder du tact, de la diplomatie et d'excellentes habiletés en service aux citoyens;
- Facilité à communiquer et vulgariser des concepts règlementaires, environnementaux et scientifiques;
- Excellente maîtrise du français. Bonne connaissance de la langue anglaise, un atout;
- Sens de l'organisation, débrouillardise, rigueur, autonomie et esprit d'équipe;
- Bonne condition physique.

Conditions d'emploi

- Emploi permanent saisonnier débutant en juin et se terminant en septembre (du 2 juin au 26 septembre pour l'année 2025);
- Horaire de travail intéressant : 35 heures/ semaine, du lundi au vendredi (**termine à midi les vendredis**);
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur : **entre 26.55 \$ et 28.27 \$/heure.**

Avantages sociaux

- Semaines de vacances;
- Congés mobiles **monnayables, lorsque non utilisés**;
- Fonds de retraite (employé 7% et **employeur 9%**);
- Assurance collective;
- **Ambiance d'équipe des plus dynamiques et empreinte d'entraide et d'excellentes collaborations.**

Les personnes intéressées doivent nous faire part de leur candidature au **plus tard le 24 mars 2025**, à l'attention de la directrice du Service de l'urbanisme et environnement, Madame Ariane Brisson, à l'une des adresses suivantes :

Au 1371, rue du Centenaire, La Conception (Qc) J0T 1M0
Par courriel à : greffe@municipalite.laconception.qc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt. Seuls les candidats retenus seront contactés. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.